

GIRLS FILL THE CHURCH.

Pretty Chorus Prove a Paying Move at Trenton, N. J. Rev. Maurice Penfield Evans, of the First Baptist church, Trenton, N. J., has astonished religious circles by introducing in his church a novel feature in the form of girl ushers, whose business it is to take up the collections as well as to show church attendants to seats.

Mr. Fikes advertised the fact that there would be girl ushers in the church, and it was incidentally announced that in selecting care would be taken to pick out half a dozen of the prettiest maidens in the congregation. The announcement was sufficient to draw to the church recently such an attendance of young men as was never there before.

Every seat in the church was filled long before services were begun, and it was necessary to set chairs in the aisles to accommodate the crowd. As ushers the girls were a grand success, but their best service was given when the time came to take up the collection.

Pastor Fikes, prior to the time for starting the girls out with the contribution boxes, announced that the Lord loves a cheerful giver and said that he would give to a church invested his money in an institution that was better than a savings bank. "Give freely and cheerfully," said he, "and the Lord, as well as these good girls, will appreciate it." The contribution was the largest ever taken in the church.

MRS. BELMONT DYES.

Gray Hair of the Gotham Society Light Changes Chestnut. Those who know Mrs. Oliver Hazard Perry Belmont when they see her have discovered a marked change in her appearance. Many are unable to tell at first glance exactly what it is. It is evident, however, and striking. She looks ten years younger than she did a month ago, and the resemblance between her and her daughter, the duchess of Marlborough, is stronger than ever.

Mrs. Belmont has dyed her hair. It used to be black, almost raven black. That was—well, several years ago. Only last season, though, did the streaks of gray become really noticeable, by reason of social cares and domestic difficulties. Her friends told her that the touches of silver lent an added charm to her beauty and gave a softness to her features that was lacking before.

But she has not listened to their advice, and now her hair of a color which is known in the trade as "No. 4 chestnut," a sort of reddish brown. The result is an extraordinary change in her appearance.

HEADED OFF BY BLISS.

Secretary Takes Steps to Prevent Invasion of Wichita Reservation. Secretary Bliss has taken prompt action to avert a possible invasion of the Wichita reservation in Oklahoma by whites with the idea of forcing upon congress the opening of the country to white settlement. Reports have just reached the department that certain persons are organizing their intention to organize a large party in the state of Kansas or elsewhere to invade the Wichita lands with the object stated. Instructions have been wired to all the agents and inspectors in that section to make inquiries and ascertain as far as possible the truth of the rumors and report the result to Washington.

The agents are called upon to exercise great vigilance to prevent any such invasion and in case of necessity, where the Indian police force is inadequate, military assistance will be promptly furnished. This action is more of a precautionary measure than in anticipation of real danger. Officials, while taking proper steps to meet any contingency, do not apprehend any serious disaster.

ENTERTAINS, A LITTLE PRINCE.

Queen Victoria Provides a Birthday Celebration at Windsor. Queen Victoria gave a birthday party at Windsor on Tuesday for Prince Alexander of Battenberg, aged three years, the eldest son of Princess Beatrice, widow of Prince Henry of Battenberg. For his birthday her majesty summoned the manager of the Empire theater to produce the Cinematograph pictures and troupe of performing dogs, now showing in London. The pictures were displayed in the large drawing-room of the castle. The queen, Princess Beatrice and the rest of the court, as well as the children, were hugely delighted.

PARKE GODWIN'S GIRLS.

Mr. de Castro and Miss Nora Godwin, daughters of Parke Godwin, are among the most accomplished of society vaudevilleists. Last year Mr. Godwin's daughters planned a surprise party for their venerable parent to celebrate his eighty-third birthday. Mr. Godwin's party was a distinguished success, and as a surprise rarely exceeded the originators' intentions. When Mr. Godwin entered his drawing-room, in compliance with a request that he would receive an old friend who wished to see him upon important business, he found the room filled with a motley throng of masqueraders. He knew, of course, made in America.

Towns Without Post Offices.

There are 13 towns in Maine without a post office.

PASTEUR'S IDEA STOLEN.

French Scientist Got His Start from an American. Maj. Mellon, of St. Louis, claims to be the discoverer of the germ theory of cholera. He has secured a reward of \$5,000 for the discovery of cholera and diphtheria were caused by what he termed a parasite. In order to cure the disease it was necessary to kill the parasite. Maj. Mellon offered a recipe which he claimed would accomplish that result. Years ago, however, and Pasteur became a brilliant star in the medical and scientific firmament. An American scientist who had been working along the same line pursued by Pasteur wrote him and made the statement that he was stealing some of his thunder. Pasteur wrote back and very caustically informed him that he had obtained his idea from the same source that he had—namely, from an article concerning one Mellon, which had appeared in the St. Louis Times. Both of these letters, Maj. Mellon claims, were published at the time. They were clipped and shown to him by his friend Edwards, who remarked to him that he (Mellon) had the honor of paying the way to the greatest discovery known to science. Edwards then wrote a letter to Pasteur, and asked him if he had received his first inkling of the germ theory from the article which appeared in the Times. Pasteur responded in a very sharp and snappy manner. "Yes," he wrote, "but what are you going to do about it?"

Armed with these documents, he will appear in Washington and request Uncle Sam to give him as much for the discovery as the French republic awarded Pasteur. He thinks that he should receive at least \$100,000 as a slight recognition of the inestimable good he has accomplished for humanity. Maj. Mellon discovered what he termed parasites as early as 1836. He applied the new theory to the treatment of horses for bots. For the first time in the history of the disease, he was able to cure horses afflicted with it. His upstating of the theory that "what killed bots killed the horse" gained him quite an amount of celebrity in the neighborhood where the cures were effected. Later on, in 1847, he noticed that cholera was caused by little parasites. They appeared on the bodies of people who had succumbed to that affliction almost immediately after death. With a good magnifying glass the bacilli were very easily discernible upon people who were sick with the disease. Based upon the two observations he concluded that whatever would kill the parasites of cholera would cure that disease, as in the case of horses afflicted with the bots. He hit upon a preparation which he believed would accomplish the result.

Later he applied the same principle to diphtheria and gave the recipe which he believed would kill diphtheria parasites. Those prescriptions, based upon his parasite theory, he believes are Pasteur made in medicine.

EAGLES ATTACK A HUNTER.

New Hampshire Boy Vanquishes a Pair After a Fight. George Lane, of Wakefield, N. H., had an exciting experience while out gunning. He started out for a few hours' sport in search of game. He had gone but a short distance from home when he was attacked by two large eagles. The gigantic birds swooped down upon the boy so suddenly that he was badly scratched by their talons before he recovered himself sufficiently to put up a fight. The smarting of his wounds soon brought him to his senses, however, and the young man beat the fierce creatures so savagely with the butt of his gun that they flew far enough away to give him an opportunity to shoot. As the eagles returned to the attack young Lane raised his gun to his shoulder and fired, shooting the largest one in the breast, tearing its plumage to pieces. Upon the death of its mate the remaining eagle swooped down upon the youth with renewed fury and only after a most fierce and exciting battle, during which young Lane received many deep and painful scratches, was the second eagle vanquished. What made the struggle all the more exciting was the fact that he was obliged to reload after shooting the first eagle. But after getting the second shell in the gun he soon shot the remaining eagle and carried both birds home in triumph. The eagles are the largest which have been shot in this vicinity for some time.

Queer Barometer in England.

One of the most curious stones in the world is found in England. It is a natural barometer, and actually foretells probable changes in the weather. It turns black shortly before an approaching rain, while in fine weather it is mottled with spots of white.

Color Line in Ambulances.

Macon (Ga.) has a fine ambulance for sick or injured white people, but the police wagon serves for injured negroes.

Pinty of Teachers in Belgium.

There are 10,800 teachers in the diminutive kingdom of Belgium.

California Apricots.

The California dried apricot crop this year is estimated at 1,000 car loads.

MRS. LANGTRY'S YACHT SOLD.

Bidding Is Slow and the Price Realized Not Large. The sale of Mrs. Langtry's yacht White Lady took place at London and attracted a big crowd of spectators but few bidders. The auctioneer asked a bid of £20,000, but had to come down to £8,000 before he could elicit an offer. The bidding went on slowly until 11:20 was reached, at which price J. Lawson Johnston was declared the purchaser. Johnston is the recent purchaser of the Prince of Wales Britannia. Cheers greeted the conclusion of the sale.

The vessel cost to build for Lord Ashburton (Francis Edward Baring) £200,000, and Mrs. Langtry spent \$100,000 in decorating the yacht and her state boudoir suite. A few years ago Mrs. Langtry refused \$100,000 for the White Lady, and the vessel was chartered to the late Ogdon Goetz of New York, who used her until his palatial steam yacht Mayflower was about completed. Mr. Goetz, who had possession of the White Lady for about four years, is understood to have paid something like \$5,000 yearly for her hire alone. Mr. Johnston to-day said: "I shall take my family on a voyage to the Mediterranean in January, and after the spring season I shall go to Quebec and Montreal and shall make a tour of the lakes. "I have not yet decided whether I shall or shall not ride Britannia. I have just heard from Capt. Carter that the prince of Wales has given up his services, and that he will not be hired for the new boat which his royal highness is having built for him, and if I ride Britannia Capt. Carter will have charge of her."

NAPHTHA AIRSHIP BUILDING.

Its Chief Constructor Contemplates a Trip to Klondike. Hiram S. Maxim, superintendent of construction of the Atlantic & Pacific Aerial Navigation company of San Francisco, announces that the company now has in course of construction an airship, in which it is expected to make the trip to the Klondike. He says of the craft: "When everything necessary is on board the ship will weigh 5,000 pounds, and we shall take on board about one ton weight of passengers and provisions. The dimensions of the vessel will be: Cylinder, 35 feet 2 inches in diameter and 90 feet in length; length of forward cone, 50 feet; total length, 140 feet. The space occupied will be 106,000 cubic feet. The propelling power will be a 16-horse-power naphtha engine, which will be made of aluminum as far as that metal can be used, and will weigh complete 900 pounds. The gasoline will be stored in tanks in the cases, which will contain sufficient quantity to drive the vessel around the earth without replenishing the tanks. The skin of the ship will be double, and the intermediate space will be filled with hydrogen gas. This gas will be confined in separate compartments and will be in the upper part of the cylinder and in the cones. We expect to attain a speed of 100 miles an hour without straining our vessel." When finished it is estimated that the ship will cost \$15,000.

MAY ALSO LEAVE THE CHURCH.

Princeton Inn Controversy Likely to Cause Another Withdrawal. Prof. Rockwood, of the mathematical department of the John C. Green school of sciences of Princeton university, may follow the example of Prof. Charles W. Shields and withdraw from the Presbyterian communion as a result of the criticism growing out of the licensing of Princeton Inn. Prof. Rockwood is an elder in the Second Presbyterian church of Princeton, and with Prof. Shields, was one of the signers of the petition for a license for Princeton Inn. The organ of prohibitionists is out with a statement attacking him for this action. It is also intimated that the prohibitionists had decided that if the Second Presbyterian church did not act in the case before the meeting of the presbytery in January they would fight to have the church enjoined to do so. Prof. Rockwood has not received any communication from the church on the subject, but one is expected. He will withdraw from the church if any such communication is sent him.

WILL KILL ALL GERMS.

Ohio Physician Makes Large Claims for His Discovery. Dr. J. O. Davy, a veteran physician of Springfield, O., has made a medical discovery which promises to prove one of the most important of the century. After years of experimenting he has produced a compound called zymotincene, the ingredients of which are secret. It is, he claims, a sure remedy for all diseases caused by germs, and has been used with great efficacy in treating typhoid fever and yellow fever, especially. Dr. Davy is now negotiating to have the Cook county hospital, Chicago, take hold of the remedy, with the ultimate object of having the state of Illinois take it up and make free distribution of it.

Where a Cat Naps.

London has a cat whose partiality for a nap in a warm spot is so marked that she has selected the top of a dynamo in a power station. She sleeps there calmly and peacefully while the machinery around and within six inches of her is running at a rate of 2,000 revolutions per minute.

Encouragement for the Boys.

An Oberlin president certified that "during all my experience as a professor—27 years in all—I have never observed any difference in the sexes as to performance in recitation." The boys may now pluck up courage.

VENTES A L'ENCAEN.

PAR HECKER & SMITH. ANNONCE JUDICIAIRE. UN EXCEPTIONNEL EMPLACEMENT POUR AFFAIRE A l'ecceigneur Tchoupitoulas et Amolia. A l'encan, le 27 janvier 1898. Dans l'affaire de la succession de John Voelkel. No 54,644—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans—Division D.

PAR HECKER & SMITH, J. Paul Hecker, avocat—Bureau No 334 rue Carondelet—N. O. 1898, a été chargé de la vente de la Bourne des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commerce, en vertu d'un acte de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 21 décembre 1897, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, le 27 janvier 1872, par lequel il a été ordonné que la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, se réunisse le 27 janvier 1898, à 10 heures du matin, pour vendre au plus offrant et dernier enchérisseur, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir: Les trois lots de terre remplis dans le Sixième District de cette ville dans l'Etat de Louisiane, à savoir: Les lots Nos 4, 5, et 6 dans l'Etat No 30, conformément à un plan de A. Bismuth, inscrit au bureau de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division D, en date du 13 mars 1872, déposé dans le bureau de